



LE GALL Jean

Naissance : 11 janvier 1895 - Rosporden (29)
Famille : [LE GALL René](#), [BLAIZE Joseph](#)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1941
Résistance : [Groupe Élie](#), [D.F](#)
Pseudonyme(s) : Le Carrossier
Secteur(s) d'action : Brest
Arrêté, Torturé, Déporté, Mort en déportation
Décès : 20 mars 1945 - Flossenberg (Allemagne)
Mort pour la France

Jean Maurice Pierre Marie Le Gall est un vétéran de la Première Guerre mondiale. Engagé volontaire en 1913, il sert dans l'Artillerie durant les quatre années du conflit. Il s'installe ensuite à Brest au 198 rue de la Vierge. Il y monte un garage ainsi qu'une tôlerie rue Racine. Son fils [René](#) l'aide dans l'affaire familiale. Ce dernier s'est entiché d'Anne Blaize, proche voisine du 213 rue de la Vierge, dont le frère [Joseph](#), travaille à l'arsenal de Brest.

C'est vraisemblablement par l'intermédiaire de celui-ci, que débute l'activité de Résistance des Le Gall. À l'automne 1940, [Joseph Blaize](#) est sollicité par son collègue de travail [René Gourvennec](#) pour intégrer le [Groupe Élie](#). A son tour il propose plusieurs noms pour grossir le groupe, dont probablement les Le Gall qu'il fréquente régulièrement. Cependant, il est également possible que les Le Gall connaissaient [Louis Élie](#), de part leur métier et la fréquentation du même quartier, bien avant leur entrée dans son groupe de patriotes.

Au delà d'une simple adhésion au groupe, l'activité du père et du fils Le Gall ne commence tangiblement qu'à partir de mars 1941. Ils reçoivent un important stock de matériels militaires anglais et allemands, qu'ils camouflent. C'est [Louis Élie](#) qui se charge seul, semble t-il, du transport au garage de la rue Racine depuis la rue Carnot, où se trouvait la chambre devenue trop petite, louée par [Alice Abarnou](#). En mai 1941, le groupe est démantelé par une succession d'arrestations. Le garage Le Gall est perquisitionné par les allemands.

Alice Abarnou relate la descente au garage Le Gall, dans la foulée de celle de Louis Élie :

Le même soir une perquisition fut faite chez moi par la Gestapo et ensuite chez Le Gall rue Racine. Les armes furent saisies par les Allemands. Le Gall fut mis au mur pour un interrogatoire serré. Il nia énergiquement et indiqua qu'il ignorait ce dépôt dans ce garage. J'ai crains qu'il ne fut fusillé séance tenante car j'assistais à la perquisition d'un endroit où les Allemands ne pouvaient me voir et surtout me reconnaître car j'avais échangé de vêtements et portais des lunettes.

Par miracle, Jean Le Gall arrive à convaincre les allemands de son innocence puisqu'il n'est pas arrêté ni envoyé à Bonne-Nouvelle pour interrogatoire. Voici la liste du matériel saisi dans son garage :

- 23 fusils avec et 11 baïonnettes
- 14 chargeurs de fusil
- 13 revolvers ou pistolets
- 35 grenades à main
- 1 mitrailleuse
- 3 dagues
- 3 couteaux
- 4 matraques
- 1 transmetteur de terrain
- 64 détonateurs (cuivre)
- 35 détonateurs (aluminium)
- 23 fusibles à incandescence avec détonateur intégré
- 16 allumages pour grenades françaises
- 1 allumeur électrique avec pièce de guidage pour engins explosifs
- 26 rouleaux de papier avec garnitures de grenat (petits)
- 12 rouleaux de papier avec garnitures de grenat (larges)
- 3 explosifs en papier de paraffine (30 cm) avec allumeur électrique intégré
- 80 charges explosives
- 1 cartouche de signal (blanc)
- 60 matières celluloïd avec de la poudre de pistolet
- 9 bobines de cordon d'allumage.

Après avoir frôlé la catastrophe, l'activité clandestine des Le Gall cesse temporairement. L'occupation se poursuit et bientôt c'est par un autre résistant du quartier, [Georges Lacroix](#), du réseau [Alliance](#) œuvrant également pour le mouvement [Défense de la France \(D.F\)](#), que les Le Gall reprennent du service en faveur de la Résistance. Il faut sans doute voir dans ce recrutement, la patte de [Paul Masson](#), lui aussi des organismes clandestins précités et habitant du quartier, ayant dans la fin des années 20, mené le comité des fêtes du quartier de Kerichen, dont le local pour les réunions et les fêtes n'était autre que le garage Le Gall.

Jean Le Gall est alors chargé de faire l'agent de liaison pour livrer les fausses cartes d'identité puis les journaux clandestins du mouvement. Pour l'aider dans la diffusion du journal, il recrute [Georgette Batude](#), en juin 1943. Après l'arrestation de [Georges Lacroix](#) en septembre 1943, René Le Gall poursuit la lutte avec les contacts tissés auprès de [Défense de la France](#). D'autres armes parviennent au garage où Jean Le Gall prodigue l'instruction pour le maniement. Son activité dans la Résistance est stoppée en avril 1944. Après avoir prêté sa citroën traction avant à [Georges Dauriac](#) du groupe [Action Directe](#) pour une opération sur Ploudalmézeau, la voiture est emboutie contre un pylône électrique sur le retour (voir portfolio). C'est [Pierre Plouet](#) qui vient prévenir Jean Le Gall le 25 avril 1944 de se mettre au vert, car les recherches de la police vont les conduire rapidement au garage à Brest.

Jean Le Gall accepte et trouve refuge chez [Joseph Mouden](#) à Tréglonou. Malheureusement, le 31 mai 1944, les allemands investissent la ferme et arrêtent les deux résistants. Ils sont conduits au manoir de Trouzilit. Bientôt ils seront rejoint sur place par [Henri Provostic](#), le notaire de Ploudalmézeau qui vient d'être également arrêté. Les trois résistants sont attachés aux arbres et subissent une séance de torture d'une grande violence. Ce sont les membres du Kommando IC 343 de Landerneau qui mènent la séance à coups de poings, de manche à balai et barre de rideau. Jean Le Gall est ensuite interné dans la prison de Pontaniou, au mois de juin, puis transféré à la prison de Rennes jusqu'au 4 août 1944, date à laquelle il est déporté en Allemagne.

Résistants de l'arrondissement de Brest arrivant au K.L Natzweiler le 26 août 1944 :

- [CORRE Yves](#) (Dachau, Allach et Melk) □
- [GANDIN Claude](#) (Dachau et Allach) □

- [LE BRAS Eugène](#) (Dachau, Allach, Haslach et Dautmergen)
- LE GALL Jean ☐
- [LUSVEN Joseph](#) (Dachau, Neuengamme et Meppen-Versen) ☐
- [MOAL Léon](#) (Dachau et Neuengamme) ☐
- [MOUDEN Joseph](#) (Dachau et Neuengamme) ☐
- [PELLENNEC Yves](#) (Dachau, Allach, Neuengamme, Ladelund, Meppen-Versen et Sandbostel)
- [PROVOSTIC Henri](#) (Dachau et Melk) ☐
- [RIOU Jean](#) (Dachau) ☐

Jean Le Gall est ensuite envoyé dans les camps de Dachau et Flossenbürg, où il décède le 20 mars 1945.

Pour son action dans la résistance, il reçoit à titre posthume la médaille de la Résistance en 1955.

Publiée le mardi 15 octobre 2019, par [Gildas Priol](#), mise à jour jeudi 7 mars 2024

Sources - Liens

- Ordre de la Libération, registre des médaillés de la Résistance française ([J.O du 17/08/1955](#)).
- Fondation de la Résistance à Paris, liste nominative des Résistants du Finistère.
- Archives municipales de Brest, fonds *Joël Le Bras* (153S12).
- Archives départementales du Finistère, fiche matricule militaire de Jean Le Gall.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier Procès du Groupe Élie (GR 25 P 16344), aimablement transmis par [Edi Sizun](#).
- Fondation pour la mémoire de la Déportation, registre des déportés arrivés le 26 août 1944 en provenance de Belfort ([I.273](#)).
- Arolsen archives, centre International de la Persécution Nazi.
- PICHAVANT René, *Clandestins d'Iroise - Tome 4*, éditions Morgane, 1988.
- FARRANT Hervé, *L'occupation à Ploudalmézeau-Portsall*, éditions Label LN, 2012.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant de Jean Le Gall ([GR 16 P 354788](#)) - **Non consulté à ce jour.**
- Service historique de la Défense de Caen, dossier d'attribution de la mention Mort pour la France à Jean Le Gall ([AC 21 P 75577](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>